

OUVERT
A TOUS



HALDE

08 1000 5000
www.halde.fr

Haute Autorité
de Lutte contre
les Discriminations
et pour l'Égalité



PRESENTATION GENERALE

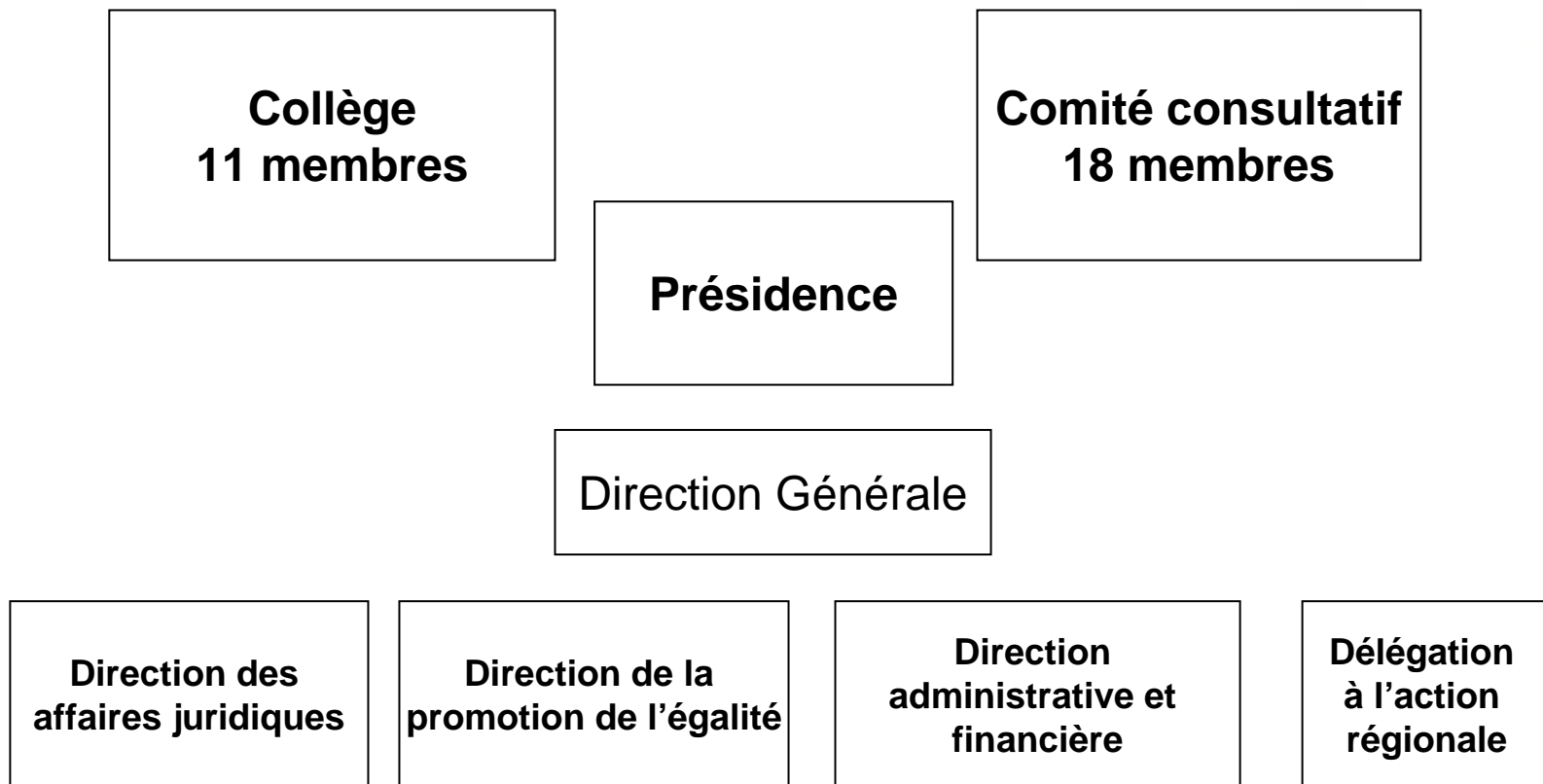
La HALDE est :

- Une autorité administrative indépendante
- Un collège, composée de 11 membres
- Un comité consultatif représentant la société civile (18 membres)

- Création:
 - **National** : la HALDE a été créée par la loi du 30 décembre 2004 et par le décret du 4 mars 2005.

 - **Européen**: la création de la HALDE répond aux exigences de l'Union Européenne de mettre en place des organismes indépendants chargés de lutter contre les discriminations et de promouvoir l'égalité de traitement dans chaque état membre (directives 2000/43/CE du 29 juin 2000 et 2002/73/CE du 23 septembre 2002).

Organisation



Ses compétences

La HALDE est compétente pour toutes les discriminations prohibées par les lois françaises ou un engagement international ratifié ou approuvé.

→ **Qu'est ce qu'une discrimination ?**

C'est traiter différemment des personnes placées dans des situations identiques en se fondant sur un ou des critères prohibés par la loi ou les engagements internationaux.

Les discriminations peuvent notamment s'exercer à l'embauche, dans l'emploi, pour l'accès à un logement, dans un lieu public, pour l'accès à des biens et des services. Elles peuvent aussi se traduire par un harcèlement moral ou sexuel.

La discrimination est *directe* lorsqu'elle est délibérée.

Elle est *indirecte* lorsque des mesures apparemment neutres écartent une personne ou un groupe de l'accès à un service ou à un droit.

Les critères prohibés par la loi

La HALDE prend en compte 18 critères de discrimination:

- Age
- Sexe
- Origine
- Orientation sexuelle
- Mœurs
- Caractéristiques génétiques
- Handicap
- Etat de santé
- Situation de famille
- Appartenance vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race
- Patronyme
- Opinions politiques
- Convictions religieuses
- Activités syndicales
- Apparence physique
- Grossesse

Les missions de la HALDE

1/ Lutter contre les discriminations

2/ Promouvoir l'égalité

3/ Contribuer à la préparation et à la définition de la position française et participer à la représentation française dans les négociations internationales

Contactez la HALDE

Chaque citoyen peut saisir la HALDE, directement ou par l'intermédiaire d'un parlementaire ou d'une association.

→ Par simple courrier adressé à :

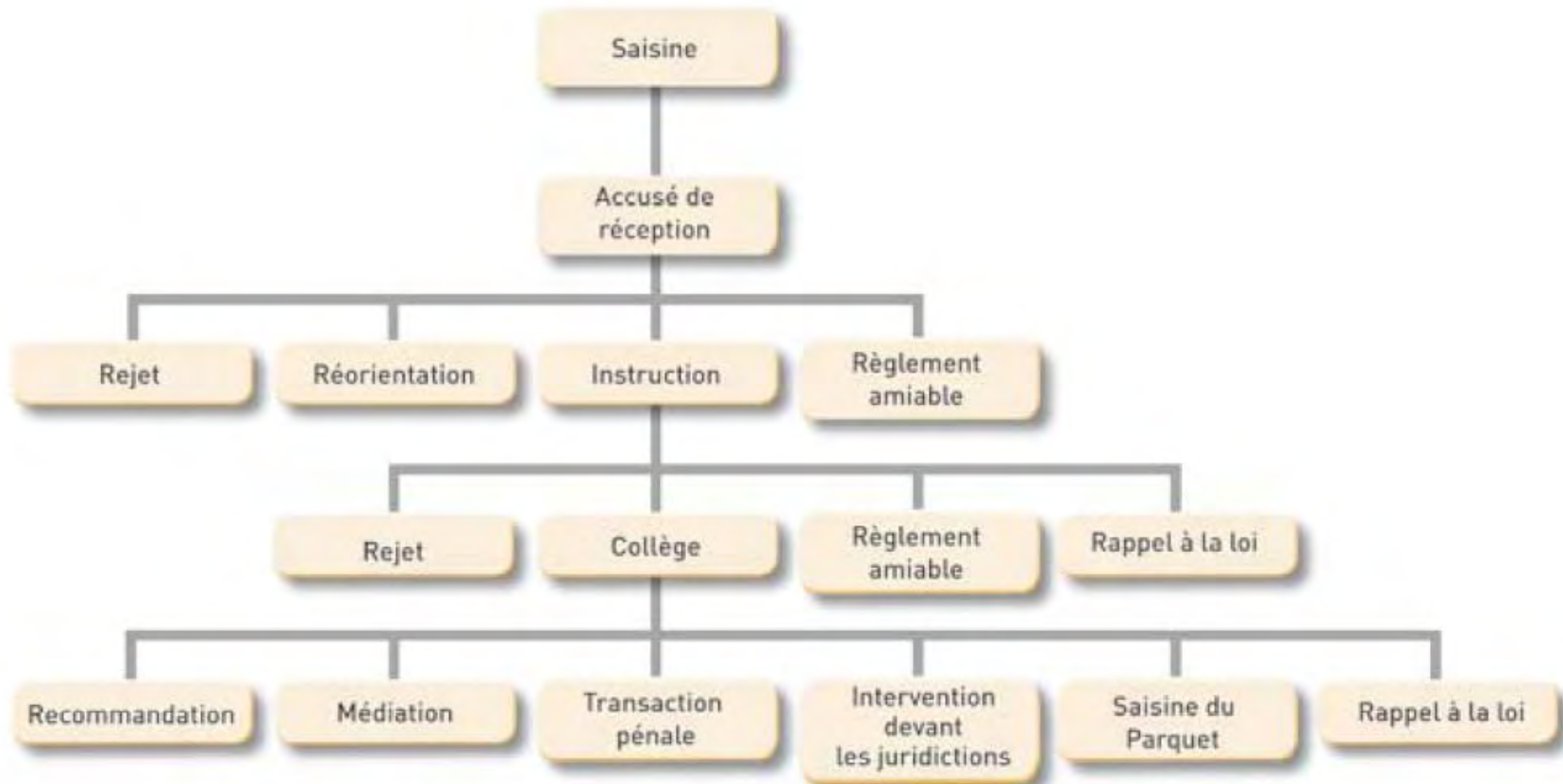
Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité
11 rue Saint Georges
75009 Paris

→ En ligne sur www.halde.fr

Pour toute information sur les discriminations :

08 1000 5000, *coût d'un appel local depuis un poste fixe*
(du lundi au vendredi de 8h à 20h)

1/ Traitement des saisines



Comment la HALDE traite t'elle les saisines ?

- Elle étudie les réclamations individuelles et elle peut se saisir d'office.
- Elle aide la victime de discrimination dans la constitution de son dossier et l'aide à identifier les procédures adaptées à son cas.
- Elle recueille toute information sur les faits portés à sa connaissance.
- Elle peut entendre des explications à toute personne physique ou à toute personne morale publique ou privée mise en cause devant elle. Elle peut demander communication d'informations et de documents.
- Elle peut charger un ou plusieurs de ses membres ou de ses agents de procéder à des vérifications sur place. Pour l'exercice de ces pouvoirs, les agents de la HALDE sont habilités par le procureur général près la cour d'appel de leur domicile. En cas d'opposition du responsable des lieux, le président de la HALDE peut saisir le juge des référés d'une demande motivée afin qu'il autorise les vérifications sur place.
- Elle peut constater par procès-verbal des discriminations par l'intermédiaire de ses agents assermentés. Les délits peuvent être notamment constatés par ses agents à l'occasion des tests de discrimination prévus par l'article 225-3-1 du code pénal.

Les délibérations du Collège

Le Collège peut:

- faire procéder à une médiation
- informer le Procureur de la République lorsque des faits portés à sa connaissance sont constitutifs d'un crime ou d'un délit.
- proposer à l'auteur des faits une transaction consistant dans le versement d'une amende transactionnelle et/ou dans l'indemnisation de la victime. Si une enquête pénale est en cours, l'accord préalable du procureur de la République est nécessaire. La transaction proposée par la HALDE et acceptée par la victime doit être homologuée par le procureur de la République territorialement compétent.
- mettre en mouvement l'action publique par voie de citation directe en cas de refus de la proposition de transaction ou d'inexécution d'une transaction.
- présenter des observations devant les juridictions civiles, pénales ou administratives, lorsqu'elles sont saisies de faits relatifs à des discriminations, d'office ou à la demande de des parties. Cette audition est de droit.
- Faire des recommandations aux acteurs publics et privés

Les saisines

Nombre de saisines par an

- 1 410 saisines en 2005
- 4 058 saisines en 2006
- 6 222 saisines en 2007
- 2 808 saisines au 29 mai 2008

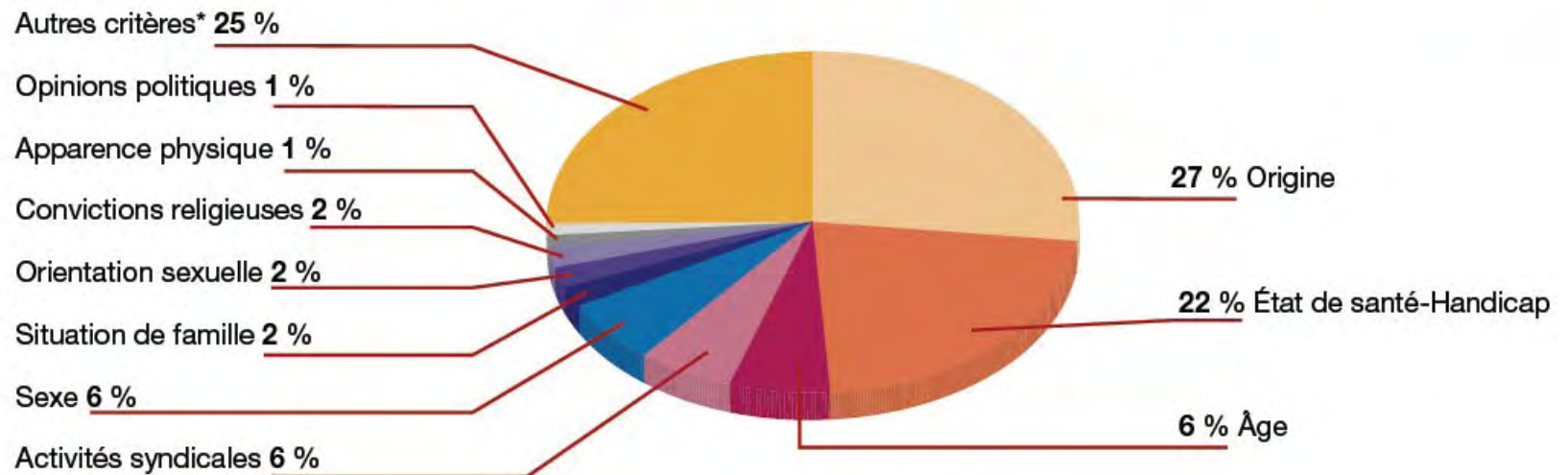
Une montée en puissance:

La HALDE est passée d'une moyenne de 117 réclamations par mois en 2005 à 338 réclamations par mois en 2006, pour arriver en 2007 à 518 réclamations par mois.

Soit une augmentation d'environ 340%.

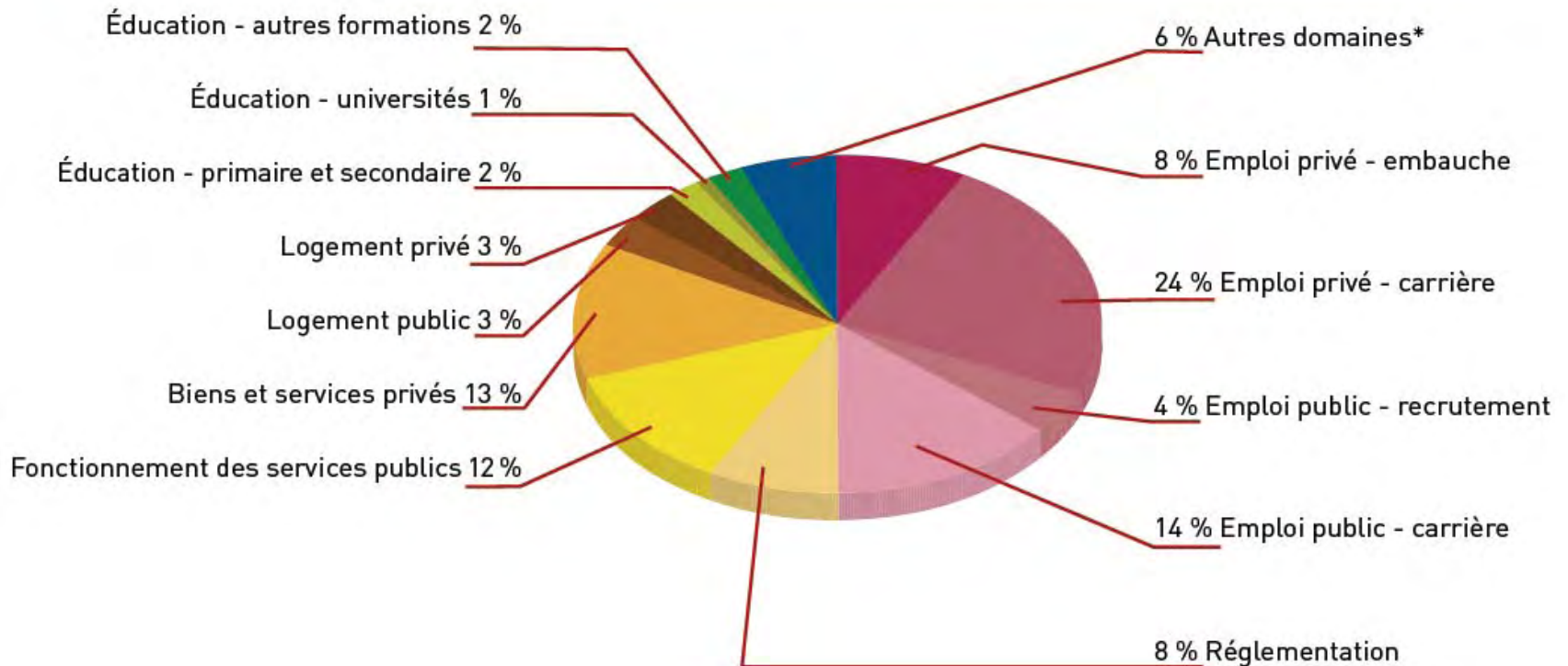
Répartition des réclamations par critère

RÉPARTITION DES RÉCLAMATIONS PAR CRITÈRE DE DISCRIMINATION INVOQUÉ (1^{ER} JANVIER - 31 DÉCEMBRE 2007)



Répartition des réclamations par domaine

RÉPARTITION DES RÉCLAMATIONS PAR DOMAINE DE DISCRIMINATION INVOQUÉ (1^{ER} JANVIER - 31 DÉCEMBRE 2007)



Les mesures prises en 2007

MESURES DÉCIDÉES PAR LE COLLÈGE

	2005	2006	2007
Interventions devant les tribunaux	1	48	115
Rappels à la loi	0	42	24
Recommandations	29	151	332
Saisines du parquet	14	42	2
Médiations	1	33*	49
Transactions pénales	0	20	28
Réclamations rejetées	62	8	8
Total	107	344	558

* Dont 10 dans le cadre d'un même dossier.

MESURES DÉCIDÉES PAR LE PRÉSIDENT

Rappels à la loi	
	26

Autres mesures	2005	2006	2007
Règlements amiables	59	197	279
Saisines réorientées	138	533	4998
Rejets n'ayant pas donné lieu à des délibérations	59	1125	1726

2/ Promouvoir l'égalité

La HALDE :

..identifie et promeut des bonnes pratiques

...recommande des modifications législatives et réglementaires et donne des avis sur les projets de loi

...suscite et soutient les initiatives publiques et privées

Article 15 loi du 30 décembre 2004

...mène des actions de communication et d'information

..met en œuvre des actions de formation

...conduit et coordonne des travaux d'étude et de recherche

Des partenariats

→ Dans le domaine de l'emploi

Conventions signées avec l'ANPE, la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), le BIT France

Guides édités :

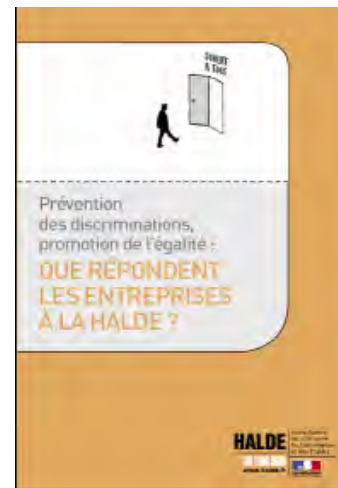
- *Prévention des discriminations, promotion de l'égalité, Des pratiques pour l'égalité des chances, que répondent les entreprises à la HALDE? Tomes 1 et 2*
- *Prévention des discriminations à l'embauche: les actions menées par les intermédiaires de l'emploi*

Colloque Normes et dialogue social avec le BIT France le 21 février 2008

→ Avec les collectivités locales

Conventions signées avec l'AMGVF, le CNFPT, l'ADF, l'ARF

Guide édité (avec l'AMGVF) : *Prévention des discriminations, promotion de l'égalité : que répondent les grandes villes et agglomérations à la HALDE?*



Des partenariats

→ Avec les acteurs du logement

Conventions signées avec l'USH, la FNAIM, la CNAB.

Conférence de consensus sur la diversité sociale dans l'habitat le 19 juin 2007.

Brochures: Guide pratique des professionnels de l'immobilier, Code de bonne conduite pour les propriétaires.



→ Dans le domaine de l'éducation

Conventions signées avec le CNDP, Sciences Po

Numéro spécial Mon quotidien distribué aux élèves de 6^{ème} et à leurs professeurs d'histoire géographie en novembre 2007.



Actions de formation

La HALDE met à disposition sur son site 2 outils de formation en ligne:



- **La promotion de l'égalité dans l'entreprise** destiné aux employeurs et recruteurs, ou plus généralement à ceux qui s'intéressent aux ressources humaines dans l'entreprise.
- **La promotion de l'égalité au quotidien** destiné au grand public.

Ces outils offrent par un jeu de questions/ réponses, la possibilité d'aborder concrètement la lutte contre les discriminations et les mesures pour promouvoir l'égalité.

Plus d'informations sur www.halde.fr

Actions de communication et d'information

Une **campagne de communication dans les médias** dans les villes a été menée entre novembre 2006 et janvier 2007 pour:

- établir la notoriété de la haute autorité
- informer les victimes et les auteurs potentiels de discrimination
- expliquer les différentes formes de discrimination

Un symbole : la porte

- Fermée, elle représente la discrimination
- Ouverte, elle incarne l'accès aux droits

Une notoriété en hausse

La Halde est connue aujourd'hui par 43% de la population, selon une enquête de juin 2008. 78% trouvent son action utile.

FERMÉ
POUR VOUS



Discrimination ?
Je saisis la HALDE.

HALDE

Haute Autorité
de Lutte contre
les Discriminations
et pour l'Égalité

08 1000 5000
www.halde.fr



civisme
et
démocratie
www.cidem.org

OUVERT
A TOUS



L'égalité,
ça s'affiche et
ça s'applique.

HALDE

Haute Autorité
de Lutte contre
les Discriminations
et pour l'Égalité

08 1000 5000
www.halde.fr



civisme
et
démocratie
www.cidem.org

Action internationale et régionale

Action internationale

- Des **partenariats** formalisés : Belgique, Royaume-Uni, Québec. En préparation : Hollande
- Participation au réseau européen **Equinet**
- Contacts officiels avec les représentants du **Conseil de l'Europe**
- Coordination de l'année européenne de l'égalité des chances pour tous en 2007.

Action régionale

- **6 délégations régionales**: Ile-de-France, Nord Pas-de-Calais, PACA, Rhône-Alpes, Antilles-Guyane, Réunion.

Mission : constitution d'un réseau de partenaires à l'échelle régionale et départementale tels que : services de l'Etat, collectivités, associations, syndicats...

Fonctions stratégiques : représentation, promotion et communication de la HALDE; alerte et veille stratégique; facilitation, interpellation et impulsion; production et diffusion de connaissances, de méthodes et d'outils.

Contribution aux actions qui visent à inscrire la lutte contre les discriminations dans les politiques publiques locales et mobilisation des réseaux publics (service public de l'emploi, COPEC, accès au droit...) et privés (information jeunesse, CIDF...). Sensibilisation et formation des professionnels (police, inspection du travail, travail social...).

La mission de réception du public et l'instruction des dossiers est une spécificité des délégations Outre-mer Réunion et Antilles-Guyane.

Action régionale: les correspondants locaux

→ **36 correspondants locaux** en juin 2008 : Ile-de-France, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, PACA, Pays-de-la-Loire...

→ **Statut:** collaborateur du service public, bénévole indemnisé, profil de juriste

Mission: accueil du public, aide à la constitution des dossiers pour l'instruction par le service juridique, recherche de solution amiable.

Les permanences ont lieu le plus souvent au sein des Maisons de la Justice et du Droit (MJD)

Objectifs:

→ accompagnement de proximité des réclamants

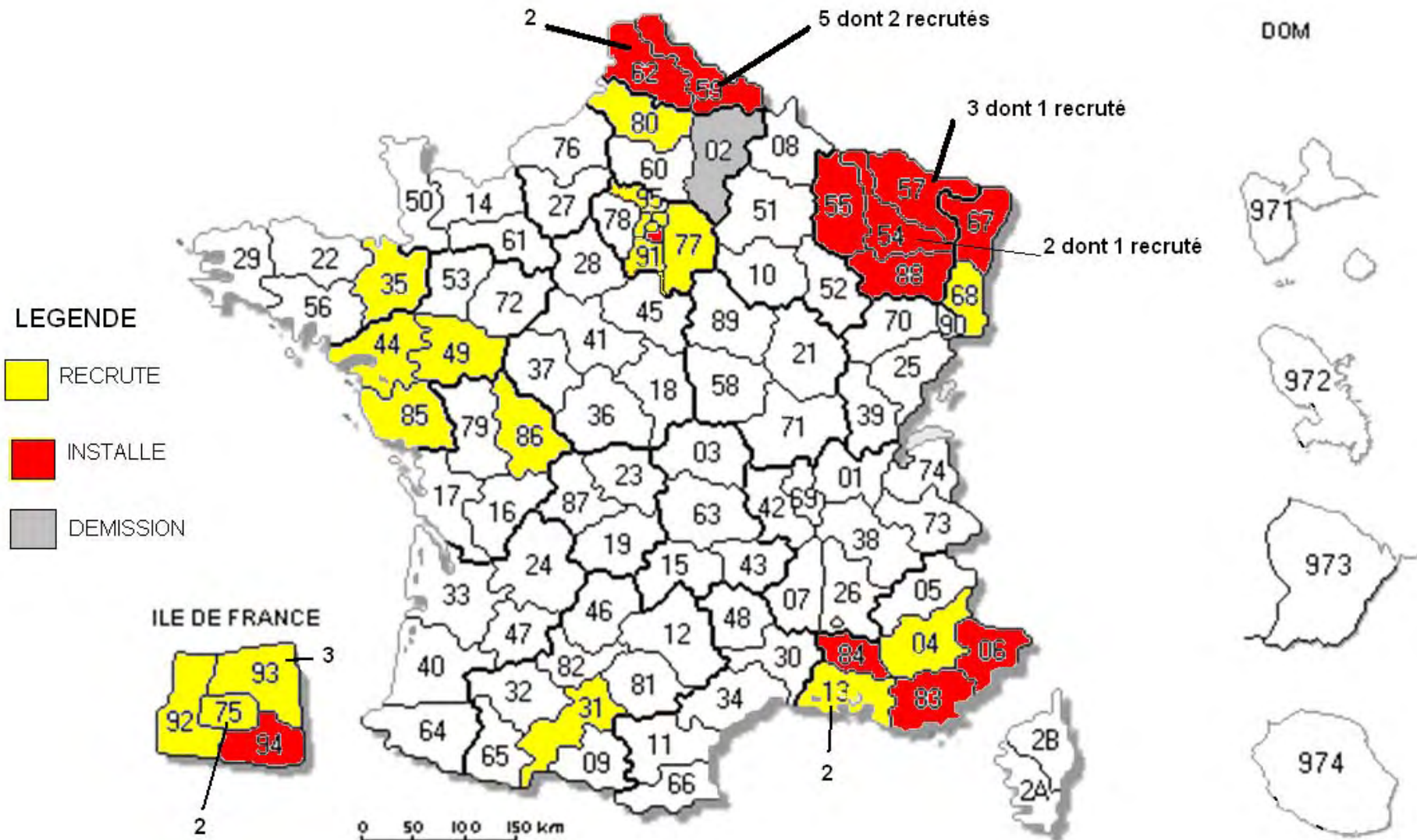
→ amélioration de la qualité des saisines et diminution des dossiers hors champ ;

→ contribution à la notoriété de la HALDE par une démultiplication des actions de proximité.

505 affaires ont été traitées au cours de l'expérimentation de juin 2007 à mai 2008 par les 13 premiers correspondants locaux

CORRESPONDANTS LOCAUX DE LA HALDE

au 1er juillet 2008



Site Internet



HALDE Haute Autorité
de Lutte contre
les Discriminations et pour l'Égalité



08 1000 5000

ACCESSIBILITÉ



RECHERCHER



LA HALDE ACTIONS SAISIR RESSOURCES ESPACE PRESSE ACTUALITÉ MÉDIATHÈQUE



EMPLOI



LOGEMENT



EDUCATION



SERVICE PUBLIC



BIENS ET SERVICES

QU'EST CE QUE LA DISCRIMINATION ?

Une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère prohibé par la loi, comme l'origine, le sexe, le handicap etc., dans un domaine visé par la loi, comme l'emploi, le logement, l'éducation, etc.

Etes-vous victime ?

DÉLIBÉRATIONS

- Délibération relative au refus d'agrément en vue d'adoption opposé par le Président d'un Conseil général en raison de l'orientation sexuelle de la réclamante n° 2008-79 du 28/04/2008
- Délibération relative aux obstacles dans le déroulement



DÉLIBÉRATIONS



AVIS

PROMOTION DE L'ÉGALITÉ

- La HALDE soutient et met en œuvre des actions de prévention des discriminations et de promotion de l'égalité avec l'ensemble des acteurs : administrations, entreprises, associations, partenaires sociaux, etc.

- PROMOTION DE L'ÉGALITÉ
- OPÉRATIONS
- CONVENTIONS
- DEVENIR UN ACTEUR-RELAIS

ACTUALITÉ

TOUTE L'ACTUALITÉ

- La HALDE lance une campagne d'information auprès des radios locales (9 juin 2008)
- Présentation des résultats des tests de discrimination (10 juin 2008)

NAVIGATION PAR MOTS-CLÉS

Activités syndicales Age
Apparence physique
Caractéristiques
génétiques Convictions
religieuses Etat de
grossesse Handicap -
Etat de santé Moeurs
Opinions politiques
Orientation sexuelle
Origine Sexe Situation
de famille



Voir toutes les vidéos

CONTACTER LA HALDE

SE RENSEIGNER



08 1000 5000

(Coût d'une communication
locale à partir d'un poste
fixe - Du lundi au vendredi
de 8h à 20h)

SAISIR LA HALDE

SAISIR EN LIGNE



PAR COURRIER



HALDE

11 rue Saint Georges
75009 Paris

RESSOURCES JURIDIQUES

- Textes législatifs
- Doctrine
- Jurisprudence

941 000 visiteurs et
10 000 abonnés à la
newsletter en 2007.

Une nouvelle
version en avril
2008 qui permet :

- de saisir la HALDE
en ligne;

- d'accéder à
l'information par 5
espaces par
domaine de
discrimination
(emploi, logement,
éducation, service
public, biens et
services);

- de s'abonner aux
flux RSS pour
recevoir en temps
réel l'actualité de la
HALDE.